

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 juin 2017**

L'an deux mille dix-sept, le treize juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Madame SOUBRY Sylviane, Maire.

Etaient présents, Mesdames et Messieurs : Sylviane SOUBRY, Daniel ALADENISE, André DEHAYES, Daniel BOURGOIN, Jean-Louis MESMIN, Isabelle HERAULT, Jacques JOYEUX, Aurélien POUILLAUDE ; arrivée de M. Didier CARJAT à 21 h 30

Absente, Madame : Coralie PETIT.

1) APPROBATION COMPTE RENDU DE SEANCE DU 5 MAI 2017

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du 5 mai 2017.

2) DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE

M^r Jean-Louis MESMIN a été désigné secrétaire de séance.

3) DÉLIBÉRATIONS

Avis sur la demande d'autorisation de la SAS Millac énergie pour l'exploitation d'un parc éolien sur la commune de Millac

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a été procédé du 24 avril 2017 au 29 mai 2017 sur la commune de MILLAC à une enquête publique en vue d'autoriser la SAS Millac Energie dont le siège social est situé 12 Rue Ferdinand Buisson - 14280 Saint Contest, à exploiter un parc éolien « La Croix de Chalais » sur le territoire de commune de MILLAC.

La commune de Moussac-Sur-Vienne étant comprise dans le rayon de 6 Kms prévu à la nomenclature des installations classées, le Conseil Municipal est appelé à donner son avis sur le projet dès l'ouverture de l'enquête publique et au plus tard dans les 15 jours suivant la clôture du registre d'enquête.

Après en avoir débattu, les Conseillers Municipaux procèdent au vote sur l'avis à émettre à la demande d'autorisation :

- Nombre de votants : 8
- 2 voix « avis favorable »
- 2 voix « avis défavorable »
- 4 abstentions

Demande de subvention de l'association MédiaMoussac

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de subvention exceptionnelle présentée par l'association Médi@moussac dans le cadre de l'organisation d'une soirée cabaret le vendredi 17 novembre 2017, cette manifestation s'inscrit dans le dispositif « Lire en Vienne ». Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'attribuer à l'association Médi@moussac la somme de 100,00€.

Révision des tarifs de la buvette

Le Conseil Municipal décide de revoir les tarifs de la buvette du camping et fixe comme ci-après la liste des produits qui y seront vendus. Les encaissements seront enregistrés sous forme de codes produits sur un registre à souches « PIRZ » délivré par le comptable du Trésor Public.

<u>Produits</u>	<u>Prix de vente</u>	<u>Code produit</u>
Bière sans alcool	1.50 €	B
Coca	1.50 €	
Orangina	1.50 €	
Jus d'orange	1.50 €	
Ice-tea	1.50 €	
Perrier	1.50 €	
Café	1.00 €	B1
Eau ½ litre	0.50 €	B2
Verre eau/sirop	0.50 €	
Jus de pommes -la bouteille-	5.00 €	B3
Mini cornet de glace	1.00 €	G
Glace à l'eau	1.00 €	
Fusée	1.00 €	
Barre glacée	1.00 €	
Bâtonnet simple	1.50€	G1
Cône	2.00 €	G2
Bâtonnet Méga	2.00 €	
Frites – barquette	2.00 €	F
Saucisse ou merguez	1.00 €	MS
Barre chocolatée	1.00 €	S1
Sucette à l'unité	0.50€	S
Goulibeur paquet 5 galettes	2.00 €	S2
Croque-monsieur/salade	3.00 €	CMS

4) TOUR DE TABLE - DOSSIERS COMMUNAUX (Commissions – Réunions - Dossiers)

Jean-Louis MESMIN

Dossiers communaux

Document unique

Il est décidé la mise en place d'un registre « de santé et sécurité au travail ». Stéphane PINAUD, agent communal, se porte volontaire « assistant de prévention » pour l'ensemble des postes du personnel communal. Au préalable, une formation lui sera nécessaire pour assurer cette mission.

Lotissement

Il s'agit de continuer d'enrichir ce dossier par une étude prospective sur les aménagements potentiels à réaliser sur la parcelle retenue.

Pour ce faire, des contacts avec des aménageurs ont été pris par l'ATD (Pôle urbanisme) afin de réaliser des échanges sur le sujet lors d'entretiens entre la commune, l'ATD et ces contacts.

Le lundi 29 mai, le groupe de travail communal composé de Sylviane SOUBRY, André DEHAYES et Jean-Louis MESMIN, appuyé par Fabrice PAGNUCCO, ATD – a rencontré le bailleur social départemental « Urbanisme et Habitat de la Vienne ». Il a été décidé que la bailleur social présenterait à la commune un projet sommaire sur une base de 4 pavillons sur des lots de 250 m² environ. Il pourrait s'agir de 2 pavillons Habitat Senior Services (labellisés RE 2012) et de 2 pavillons à logement adapté intergénérationnel.

En parallèle, une déclaration préalable « lotissements et autres divisions foncières non soumis à permis d'aménager » pourrait être ouverte après avis du service régional de l'archéologie. Cette déclaration pourrait porter sur 2 lots proposés à la vente « comme terrain à bâtir ».

Extension du cimetière

Zone de salubrité

La parcelle, sur laquelle est réalisée l'extension du cimetière, présente un risque lié au contexte hydrogéologique qui peut se manifester par l'inondation des sépultures et, de ce fait, entraîner la contamination de la nappe d'eau souterraine.

En conséquence, le rapport de l'hydrogéologue qui a validé la création de cette extension, préconise :

- ▶ De limiter la profondeur des fouilles à 1,50 m par rapport au terrain naturel,
- ▶ De mettre en place un périmètre de salubrité autour du site.

Dans ce périmètre, il est interdit :

- ▶ De réaliser un nouvel ouvrage (puits, forage...),
- ▶ Pour les ouvrages existants, de faire usage des eaux souterraines à des fins d'alimentation.

Les habitants, concernés par les conséquences de la mise en place de ce périmètre de salubrité, ont été informés par courrier et invités à assister à une réunion d'information qui a eu lieu le 6 mai.

Ouverture du chantier le 29/05/2017

Etaient présents : Sylviane SOUBRY, Daniel ALADENISE, André DEHAYES, Thomas CROZIER, maître d'œuvre, SPS - Socotec : Mme Rocher, les entreprises STPR (lot 1 – Terrassement) et SVJ Paysages (lot 2 – Maçonnerie).

Les travaux de terrassement et de maçonnerie sont prévus de fin mai à mi-septembre. L'engazonnement est programmé pour fin septembre et la plantation des arbustes pour la fin d'année.

L'extension du cimetière devrait être totalement opérationnelle fin mars 2018.

Accessibilité mairie, agence postale et aménagement de la place de la Liberté

C'est un marché de travaux, en un seul lot, passé selon une procédure adaptée. L'avis d'appel public à la concurrence a été lancé le 09/06/2017. La date limite de réception des offres est fixée au 03/07/2017 à 12h00. Après ouverture des plis et l'analyse des offres, le choix de l'entreprise sera effectué le jeudi 6 juillet à 9h00. Les travaux devraient débuter courant septembre 2017 pour une durée environ 45 jours.

Daniel ALADENISE

Mise à disposition de la terre retirée de l'extension du cimetière

Elle sera proposée gratuitement pour toute personne de la commune.

Isabelle HERAULT

Accueil de loisirs communal

Exercice 2017

Il n'y aura pas délégation de compétence « Accueil de loisirs » de la CCVG vers la commune de MOUSSAC. Malgré tout, le financement de l'exercice 2017 sera assuré par la CCVG (sauf pour ce qui a déjà été perçu par la commune en provenance des familles...).

Commission Communale « Culture-Jeunesse et Relations avec les Associations » - le 09/05/2017

Ont été évoqués :

- ▶ Préparation des animations proposées pour la fête des associations du 14/07 (Repas avec 2 menus adulte au choix : 15,00€ ou 12,00€ et un menu enfant : 5,00€),

► Rappel :

- Des modes de diffusion des informations concernant les animations proposées par les associations (site internet de la commune, Moussac Info, CCVG - Tourisme),
- Des procédures liées à la réservation d'une salle de réunion communale.

► Information concernant le fonctionnement du lave-vaisselle installé dans la cuisine de la salle polyvalente (Voir notice à proximité du lave-vaisselle).

Aurélien POUILLAUDE

Commande des panneaux informatifs des activités du village (Commerces, activités touristiques et sportives)

Il est décidé de mettre en place 4 panneaux avec logos représentatifs des activités du village (Dimensions : 1,50 m x 1,00 m – Coût prévisionnel par panneau : environ 240,00€). Ils seront positionnés à Puycortet, la Laitière, la Barbade et l'Aumônerie.

En outre, un panneau directionnel fléché « restaurant » sera ajouté sur les supports actuels.

Sylviane SOUBRY

Commission Communale « Embellissement de la Commune – Fêtes et Cérémonies » - le 13/05/2017.

Le vice-Président André DEHAYES succède à Mireille FAUGEROUX.. Les plantations ont été effectuées fin mai.

5) TOUR DE TABLE - INFORMATIONS DIVERSES

Jean-Louis MESMIN

Informatique

Le remplacement des postes informatiques de M^{me} le Maire, du secrétariat et de l'APC a été réalisé le lundi 29 mai et le mercredi 31 mai.

Pignon ouest de la halle du moulin Chauvet

Les travaux de fermeture sont prévus courant juin.

Commande de panneaux « interdit aux campings cars »

En attente de livraison pour mise en place.

Daniel ALADENISE

Les « communaux » de la Côte et de la Genevrie seront fauchés par un agriculteur qui conservera le fourrage.

Sylviane SOUBRY

Contrat de Sabine CHANTEMARGUE

Contrat actuel avec le Centre de Gestion renouvelé pour 3 mois soit jusqu'au 12 septembre 2017.

Divers

APC : les travaux sont terminés (Reste à compléter l'extrémité de la banque),

Halle : mise en place d'un boîtier électrique et d'un éclairage temporisé,

Salle polyvalente : les rideaux sont posés et le lave-vaisselle est installé,

Pataugeoire : mise en eau le 29 juin 2017,

Panneaux de signalisation routière concernant la traversée de la Vergne : ils sont à installer.

6) COMPTES RENDUS DE REUNIONS

Commission Communautaire «Environnement – Gémapi – Transition énergétique» - 09/05/2017

La commune n'était pas représentée.

Ordre du jour :

Les sentiers de randonnée

Entretien

- ▶ Point sur les travaux,
- ▶ Retour des communes sur le calendrier des manifestations.

Aménagements

- ▶ Rappel des critères d'intérêt communautaire pour la création et l'entretien des sentiers,
- ▶ Etat des lieux des sentiers sur les 8 communes.

Demande d'aménagement d'une boucle de liaison entre les sentiers sur les communes de Nérignac, Persac, Adriers et Moulismes (Poteaux et flèches à installer et kmde chemins à ouvrir)

- ▶ Avis favorable de la commission.

Demande de création de 3 boucles pour relier les sentiers des communes d'Antigny, Haims, Villemort et Béthines (Poteaux et flèches à installer et kmde chemins à ouvrir)

- ▶ Avis favorable de la commission.

Modification du tracé du sentier de Millac

- ▶ Avis favorable de la commission.

Milieux aquatiques

- ▶ Bilan des actions de restauration des milieux aquatiques et des actions « rivières »,
- ▶ Etude des « zones humides » et arrachage de la Jussie sur étang en barrage de cours d'eau,
- ▶ Carte du territoire et des syndicats, principe de représentation substitution,
- ▶ Prévention des inondations : présentation du bassin de rétention des crues à la Trimouille,
- ▶ Camping de Montmorillon : enrochement des berges – Restitution de la rencontre.

Plantations

- ▶ Présentation de plaquettes des partenaires

Divers

- ▶ Membres proposés par bassin pour déterminer les cours d'eau des prochains Contrats Territoriaux (2019 – 2023),
- ▶ Demande de participation financière de la CCVG à propos de la réhabilitation des berges de la Gartempe (Commune de Jouhet).

Commission Communautaire «Tourisme» - 15/05/2017

La commune n'était pas représentée.

Ordre du jour :

- ▶ Création de l'EPIC : présentation des statuts de l'office de Tourisme Vienne et Gartempe,
- ▶ Harmonisation de la taxe de séjour,
- ▶ Questions diverses.

Il a été procédé à la désignation des Président et vices-Présidents.

Points abordés :

Positionnement sur le devenir des fonds de concours transports et intervenants et aides directes (entrées piscines)

La commission :

- ▶ Constate que les anciennes intercommunalités n'avaient pas les mêmes pratiques, notamment sur la prise en charge du transport vers les piscines et des droits d'entrée,
- ▶ S'accorde pour axer les efforts financiers sur le transport vers les piscines et de demander aux communes de prendre en charge les droits d'entrée,
- ▶ Propose, concernant l'aide aux transports pour les autres sorties à caractère culturel et sportif, de conserver un soutien tout en bornant les modalités d'octroi,
- ▶ Juge utile, le Fonds d'aide aux transports des intervenants dans le cadre du temps périscolaire mis en place par l'ex-CCM et propose son élargissement à l'ensemble de la CCVG.

La Commission propose les modalités suivantes :

- ▶ *Prise en charge à 100% des transports vers les piscines communautaires par la CCVG,*
- ▶ *Prise en charge à 100% des droits d'entrée aux piscines communautaires par les communes, arrêt de toute prise en charge par la CCVG concernant les collégiens (compétence départementale),*
- ▶ *Prise en charge à 50% par la CCVG des sorties à caractère culturel (rayonnement maximum de 100 kilomètres),*
- ▶ *Prise en charge à 50% par la CCVG des sorties à caractère sportif (uniquement pour des échanges sur le territoire intercommunal),*
- ▶ *Conserver, pour le Fonds d'aide aux transports des intervenants dans le cadre du temps périscolaire, les modalités mises en oeuvre par l'ex-CCM et de les élargir à l'ensemble de la CCVG.*

Ces propositions seront soumises à l'examen de l'Exécutif communautaire.

Réflexion sur l'attribution de subventions aux associations sportives

La Commission constate des demandes disparates pour des manifestations ou projets dont l'intérêt communautaire n'est pas avéré. Elle propose de faire évoluer le mécanisme d'attribution avec un dépôt de dossier auprès de la CCVG limité dans le temps, un examen pour avis par la Commission et une transmission à la Commission des Finances pour validation.

La Commission propose de fonctionner par appel à projet. Les associations seront sollicitées en début d'année pour un dépôt de dossier à la mi-février. La Commission sera réunie en suivant pour vérifier l'intérêt communautaire des manifestations et émettre un avis transmis à la Commission des Finances.

Réflexion sur l'harmonisation des tarifs appliqués dans le cadre des contrats de location des centres aquatiques communautaires

Alain BASTIERE informe la Commission qu'un tarif de 2,00€ par ligne d'eau et par heure est actuellement en vigueur pour les centres aquatiques de Montmorillon et Saint-Savin. Un tarif forfaitaire de 26,00€ par semaine est appliqué pour le centre aquatique de l'Isle-Jourdain, montant n'ayant été retrouvé dans aucune délibération par le service SLA. En l'absence de document motivant cette différence de tarification, les membres présents s'accordent pour proposer un montant unique de location à 2,00€ par ligne d'eau et par heure.

La Commission propose d'harmoniser en 2018 le tarif de location des lignes d'eau et d'appliquer un tarif unique de 2,00€ par ligne et par heure.

Organisation estivale 2017 de la piscine communautaire à Gouëx et point sur les travaux

- ▶ Présentation des modalités organisationnelles 2017 pour la piscine communautaire à Gouëx par Alain BASTIERE et Cédric HARENT,
- ▶ Définition des moyens humains et des horaires d'ouverture en lien avec la commune, avec pour objectif d'assurer une continuité avec l'organisation de 2016,
- ▶ Rappel des tarifs applicables au 1er juillet 2017 suite à la délibération du Bureau communautaire en date du 6 avril 2017.

Déplacement de la structure de jeux en bois du site de l'île aux serpents vers la base de ski nautique à L'Isle Jourdain

La Commission est informée qu'une structure de jeux extérieure a été installée en 2014 sur le site de l'île aux Serpents à La Trimouille. Le site étant actuellement fermé et cette structure n'étant plus utilisée malgré un très bon état général, il est proposé d'étudier son transfert vers la base de ski nautique de l'Isle-Jourdain.

La Commission émet un avis favorable pour le transfert, sous réserve d'une étude préalable des coûts de dépose, de remontage et de vérification par un organisme agréé. L'option d'une vente de la structure à un tiers est également envisagée en cas d'impossibilité de transfert.

Questions diverses

Centre aquatique communautaire à Montmorillon

Les poutres porteuses de la charpente présentent des fissures de travail. Trois bureaux d'études ont été sollicités pour une analyse technique et l'établissement d'un cahier des charges pour lancer des travaux curatifs.

Dossier à suivre prioritairement.

Aire d'accueil des gens du voyage à Montmorillon

Des dégradations importantes ont été constatées par l'agent d'accueil. 12 blocs électriques sur 16 ont été volés et plusieurs portes donnant accès aux locaux techniques ont été forcées. Un dépôt de plainte a été effectué ainsi qu'une déclaration de sinistre à l'assurance.

Travaux de remise en état en cours à la date du 17/05/2017.

Halle des Sports à Pressac

La faible recette générée par la vente de jetons auprès des organismes utilisateurs pour l'électricité et le chauffage suscite des interrogations quant à la bonne gestion de la régie de recettes. Il a été constaté que le tarif fixé initialement par la CCM n'était pas respecté et qu'un tarif « préférentiel » était appliqué à certaines associations. Par ailleurs certaines tensions entre l'agent mis à disposition et la commune de Pressac induisent des inquiétudes.

Une rencontre entre la CCVG et la commune de Pressac est envisagée pour remettre l'ensemble du fonctionnement à plat.

Budget consacré à l'octroi de cartes d'entrée piscine gratuites aux organismes utilisateurs

La Commission propose de maintenir ce dispositif, avec une limite budgétaire de 500,00€ et d'harmoniser la pratique à l'ensemble du territoire intercommunal. Une délibération sera proposée en ce sens.

Réunion concernant la Fête des paysages et VVS - le 16/05/2017- a assisté : Sylviane SOUBRY

Il s'agissait, par commune participante, de faire le point sur les actions à mettre en œuvre en liaison avec le programme du week-end des 3 – 5 juin 2017.

Points évoqués :

- ▶ Visée du règlement intérieur pour validation en séance plénière de juin
- ▶ Information émergence de projets :
 - Mission locale de la Vienne, commune de la Roche-Posay et CCVG.
- ▶ Examen de nouveaux dossiers et conditions d'éligibilité :
 - Travaux d'accessibilité et labellisation du campung de St Savin,
 - Forum Confédération Paysanne de la Vienne,
 - Bornes numériques sur la CCVG,
 - Mesure de coopération avec la Chambre d'Agriculture de la Vienne.
- ▶ Information sur le positionnement de la commission tourisme sur les dossiers communaux.

Il s'est agit, essentiellement, de préparer l'AG du 15/06/2017.

Principaux points évoqués :

Projet de regroupement des Comités Locaux (Rappel : Le comité local est composé de tous les délégués titulaires et suppléants)

- ▶ Après échanges, les élus sont favorables au regroupement des compétences « eau et assainissement » au sein du Comité Local avec une réunion commune où tous les participants seront conviés à la même heure, même pour les communes n'ayant pas encore transféré leur assainissement collectif pour le moment.
- ▶ Les élus du Comité Local de l'Isle Jourdain sont convaincus de la nécessité d'accueillir la commune d'Availles-Limouzine au sein du Comité Local existant. Cela porterait le nombre de communes à 9.

Rapport d'activité du territoire

- ▶ Le tarif des prestations liées à la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) est jugé plutôt élevé.

Il en est rappelé quelques motifs :

- Les prestations réalisées et les contraintes techniques liées en particulier aux contrôles des débits/pressions des poteaux d'incendie,
- La problématique de recherche de fuites sur ce secteur et sur la problématique du Chlorure de Vinyle Monomère (CVM).
- Le circuit automobile du Vigeant consomme de l'eau lors des essais de pneumatiques. Une certaine quantité d'eau est directement prélevée sur les poteaux d'incendie, en quelques jours. Une facturation est malgré tout effectuée sur les déclarations des utilisateurs. Une vigilance particulière devra être désormais effectuée sur ce point.

Il a été également évoqué le programme Re-Sources en commun entre les aires d'alimentation des captages de Boisse et Destilles. Un point sur l'avancée de cette démarche sera présenté lors de la prochaine réunion.

Point sur les études et travaux en cours

- ▶ Suite aux travaux rue Marcel Giraud à l'Isle Jourdain, un commerçant a écrit à la Commune pour signaler une perte de chiffre d'affaires. Ce sujet a été évoqué et un courrier est transmis à Eaux de Vienne pour suite à donner.

► Fonctionnement des consultations lors du lancement des marchés de travaux ou d'études à Eaux de Vienne – Siveer :

- Les études seront réalisées entre *juin et août*,
- La proposition de programme d'investissement pour l'année 2018, réalisée en *septembre*, pourra ainsi en tenir compte,
- Les travaux seront actés lors du Comité Local d'*automne*,
- Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) organisé en décembre *intégrera ainsi les travaux actés en Comité Local*.

Point organisation du centre rattaché au comité local

Questions diverses

Numéro d'astreinte Eaux de Vienne – Siveer ou Numéro d'urgence

► 06.07.18.26.76,

► De 17h à 8h, du lundi au jeudi et de 16h à 8h, le vendredi,

► 24/24h, week-end et jours fériés.

Commission Communautaire Finances/Ressources humaines - le 18/05/2017- a assisté : Sylviane SOUBRY

Principaux points évoqués :

- Fonds d'aide aux communes : examen des dossiers de demande de subvention,
- Information sur le FPIC,
- Ressources humaines : création d'un poste d'assistante pour le pôle « service à la population »

C.A du réseau gérontologique du Pays Montmorillonnais et Sud-Vienne - CLIC - le 18/05/2017- a assisté : Sylviane SOUBRY

Principaux points évoqués :

- Approbation du PV du C.A du 13 avril 2017,
- Election des membres du bureau et point sur les salariées,
- Communication interne et nomination d'un(e) responsable.

Commission Communautaire « Enfance – Jeunesse » - le 22/05/2017- a assisté : Sylviane SOUBRY

Points évoqués :

- Bilan au titre de 2016, des anciens Contrats Enfance Jeunesse (CEJ), en présence des opérateurs techniques, de la CAF 86 et de la MSA 79/86,
- Nouveau CEJ global Vienne et Gartempe : prestataire retenu pour le diagnostic territorial et perspectives,
- Accueil Loisirs Sans Hébergement – ASLH « MMT » à Valdivienne : tarifs, règlement intérieur et projet de chantier loisirs.

Commission Communautaire « Culture et Patrimoine » - le 23/05/2017- a assisté : Didier CARJAT

Points abordés :

Présentation de l'Action Culturelle des MJC

Un projet culturel ...vecteur de lien social et d'émancipation des personnes.

La Culture permet à chacun de construire à la fois sa propre singularité et sa place dans la société, sa relation avec l'autre et sa vision du monde. Dans les projets d'éducation populaire, la dimension culturelle interagit en permanence avec la vision sociale du territoire.

Les MJC sont engagées, au nom de leur projet, dans de multiples formes de pratiques artistiques, de création, d'accompagnement, d'enseignement et de médiation. Le travail de la Culture dans les MJC renvoie à des pratiques diverses : l'art, les savoirs et les savoir-faire, les manières de vivre, de se représenter, de comprendre et de dire la société et le monde.

Un projet culturel ...vecteur de développement local et de dynamiques territoriales avec des Partenaires co-organisateur, co-diffuseurs, co-financeurs.

Les communes et les acteurs locaux :

- ▶ Les acteurs éducatifs dont les établissements scolaires de la maternelle au lycée, l'IME, les lieux de vie,
- ▶ Les associations locales telles que Associations de Parents d'Elèves, Comités des Fêtes, Compagnons de la Blourde, Maison Pour Tous,
- ▶ Les comités de Jumelage, écoles de Musiques dont l'Association musicale Montmorillonnaise, AMEISA, les Amis de la galerie
- ▶ Les acteurs économiques et Groupements (GAEF, ADECL, CESV,...) et, bien d'autres comme les EHPAD, centre de soins infirmiers, bibliothèques, associations sportives...

Des champs d'intervention diversifiés, complémentaires, tout au long de l'année, accessibles au plus grand nombre :

Pratiques amateurs

Ecole de musique enfants et adultes, école de cirque, théâtre, danse, peinture, arts plastiques, etc

Médiation artistique et culturelle

Avec des artistes accueillis en résidence, en co-production, intervenant pour l'animation d'ateliers sur le temps scolaires, hors temps scolaires, auprès d'un très large public (enfants, familles, personnes âgés, ...). éducation à l'image, festival et programmation Cinéma, éducation aux pratiques numériques et à la culture scientifique.

Diffusion

Les « Arts de la rue » dans le cadre des manifestations populaires, « Tout public » en salle, « Jeune public » et scolaires, Exposition d'arts plastiques (photos, peinture, sculpture, approche classique et contemporaine), Lire en transat'.

Radiophonie

Implication bénévole dans la réalisation et l'animation d'émissions (enfants, jeunes, adultes) et formidable outil de communication.

Le règlement du fonds « Culture et Patrimoine »

Pour l'année 2017, il est possible d'obtenir une aide à hauteur de 50% plafonnée à 1000€ par commune. Dossiers éligibles : manifestation culturelle professionnelle, rénovation de patrimoine mobilier ou immobilier non classé mais présentant un intérêt culturel (Même règlement qu'avec la CCM mais sur une année). L'enveloppe est de 20 000,00€ pour l'année 2017.

Réunion VVS - le 24/05/2017 - a assisté : Sylviane SOUBRY

Points évoqués par les communes participantes : Logo, flyer et site internet.

Commission Communautaire «Développement économique, Emploi et Insertion» - le 12/06/2017

La commune n'était pas représentée.

Ordre du jour :

- ▶ Zones d'activités communautaires : définition, réflexion stratégique et tarifaire,
 - Retour sur la définition proposée en commission et présentation des incidences,
 - Proposition d'une stratégie foncière,
 - Proposition d'une détermination des prix de vente.
- ▶ Délibérations et questions diverses – Echanges.

Prochaine séance du Conseil Municipal - Vendredi 7 juillet 2017 à 20h30